

Service en ligne

Les étapes de la demande d'orientation

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation, l'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

1. Connexion au service en ligne Orientation

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail national Scolarité Services à l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr :

- Le service en ligne Orientation mis à disposition des représentants légaux et des élèves eux-mêmes est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- **le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe ;**
- le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.



Connexion avec un compte EduConnect ou FranceConnect

Le compte EduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Responsable d'éleve

Je me connecte avec mon compte EduConnectIdentifiant Identifiant oublié ? →

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe Mot de passe oublié ? →

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisable pour EduConnect !

Accès aux services en ligne dans le menu Mes services

Informations générales

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu [Mes services](#).

Retrouvez sur le portail Scolarité Services toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail Scolarité Services s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#).

Le cas échéant le représentant légal peut sur son compte EduConnect :

- rattacher un enfant à son compte ;
- vérifier son adresse de messagerie.



Accès de l'élève aux services en ligne dans le menu Mes services

Des services en ligne pour les élèves...

Dans le menu [Mes services](#), tu as accès au :

- Livret scolaire du CP à la 3e pour :
- voir tes différents bilans (bulletins, bilans de cycle) renseignés par les professeurs que tu as eus depuis le CP ;
- retrouver toutes les attestations de sécurité routière (dont l'ASSR 1 et 2 passées en 5e et 3e), du savoir nager et la certification numérique PIX (si tu es en 3e).

Tu peux télécharger tous ces documents. *Conserve-les, ils peuvent te servir plus tard...*

- Livret scolaire du lycée en 1re et terminale pour :
- consulter tes moyennes périodiques et annuelles, l'évaluation de tes compétences, l'appréciation annuelle de tes professeurs et l'avis de réussite au baccalauréat formulé par l'équipe pédagogique au jury du baccalauréat ;
- vérifier le contenu de ton livret scolaire avant sa transmission au jury du baccalauréat ;
- télécharger la version définitive après la proclamation des résultats (attention, il y a une date limite de mise à disposition du livret sur le service en ligne).

Et si ton établissement utilise les services en ligne **Siècle +**, tu peux aussi trouver :

- le cahier de texte
- ton emploi du temps
- tes résultats (évaluations, bulletins...)
- les informations liées à la Vie scolaire (absences, retards, punitions, sanctions, engagement...)

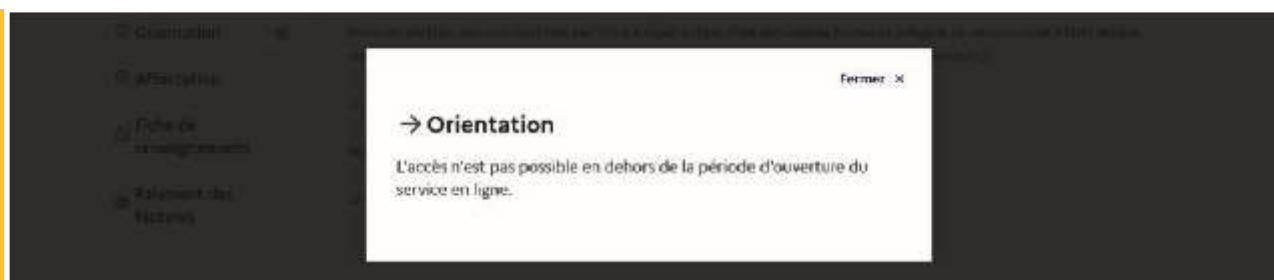
Retrouve ces services dans le menu [Mes services](#).

2. Ouverture et fermeture du service en ligne Orientation

Lorsque la campagne d'orientation n'est pas ouverte le service en ligne Orientation est inactif.



- le message suivant s'affiche :



Lorsque la campagne d'orientation est ouverte, l'accès au service en ligne Orientation devient actif.



3 . Saisie des intentions d'orientation

Sur la page d'accueil du service en ligne Orientation, un calendrier et une présentation de chaque phase permettent aux parents de se repérer dans les différentes étapes de la procédure d'orientation. Des liens vers des sites ressources sont proposés afin d'accompagner les familles et préciser leurs demandes d'orientation.

Chaque étape de l'orientation est présentée : saisie des intentions, consultation des avis provisoires et accusé de réception, saisie des choix définitifs, consultation et réponse aux propositions du conseil de classe.

Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Phase provisoire Intentions Courant 2^e trimestre

Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive Choix définitifs Courant 3^e trimestre

Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation, demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable). Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée ».

Je saisis les intentions d'orientation

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation :

- il doit saisir au moins 1 intention ;
- il peut saisir jusqu'à 3 intentions (2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole) ;
- le rang détermine l'ordre de préférence ;
- les intentions doivent être validées afin qu'elles soient prises en compte ;
- les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la date indiquée par le chef d'établissement .

Le représentant légal est guidé dans sa saisie par des consignes précises. Le bouton **+ Ajouter une intention** ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, il est possible d'ajouter jusqu'à trois intentions. Quand les intentions sont validées, un courriel récapitulatif est envoyé aux représentants légaux.

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Annuler

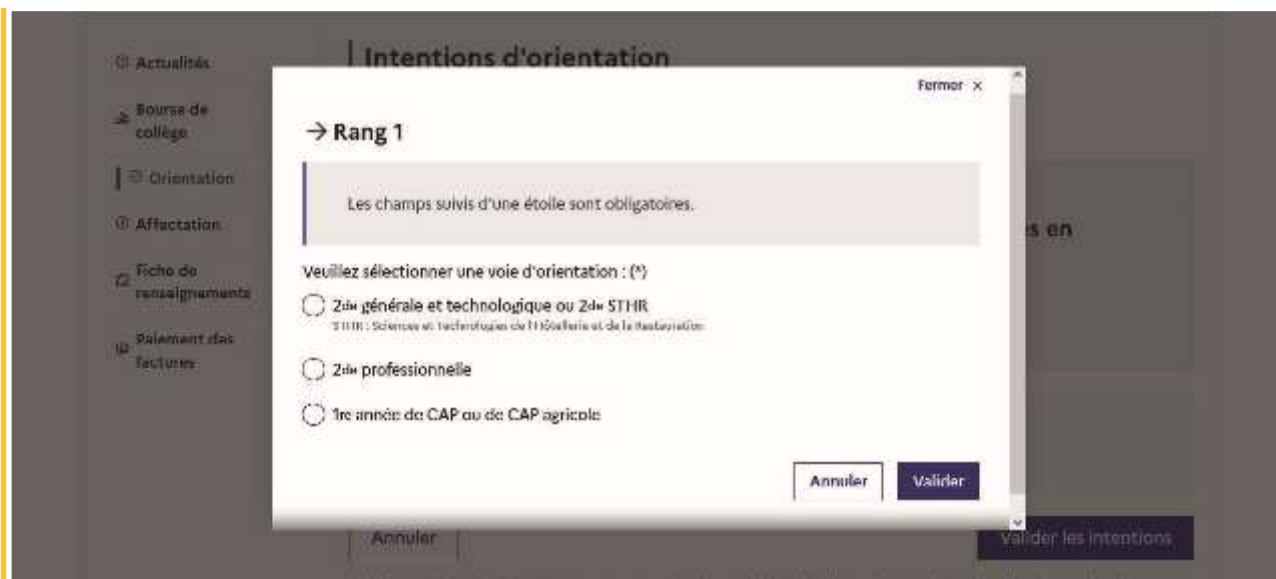
Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques

Une question

La sélection d'une voie se fait naturellement dans l'ordre de préférence. Le rang peut être toutefois modifié.



Modifier une intention

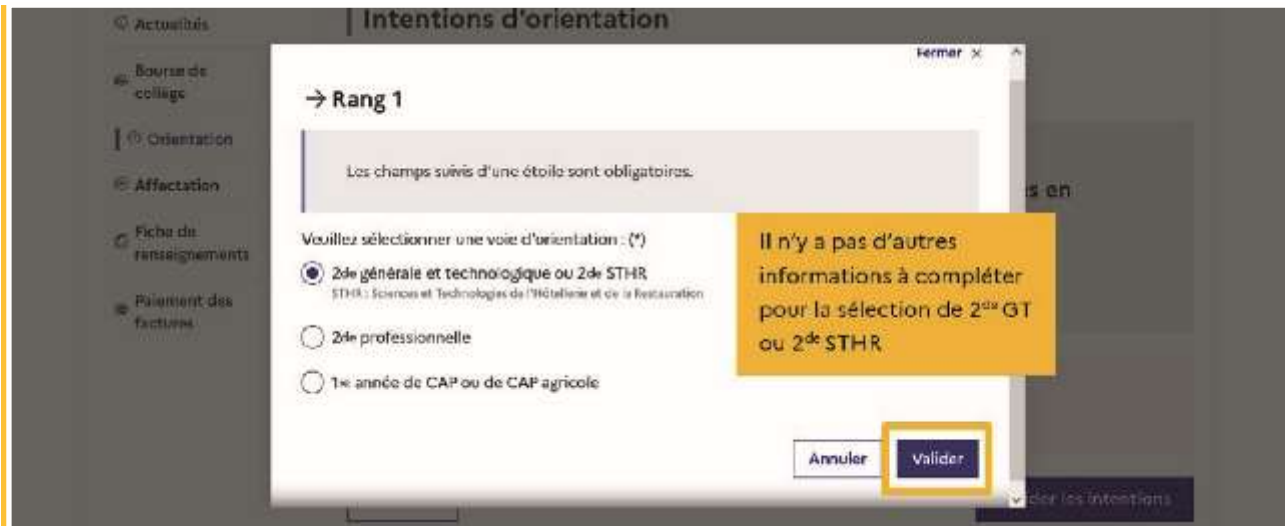
Les boutons permettent de reclasser l'intention, le bouton permet de supprimer la sélection, ils sont activés à partir de la saisie de deux intentions.

Le bouton → permet de modifier la sélection, il est activé dès la saisie d'une intention.

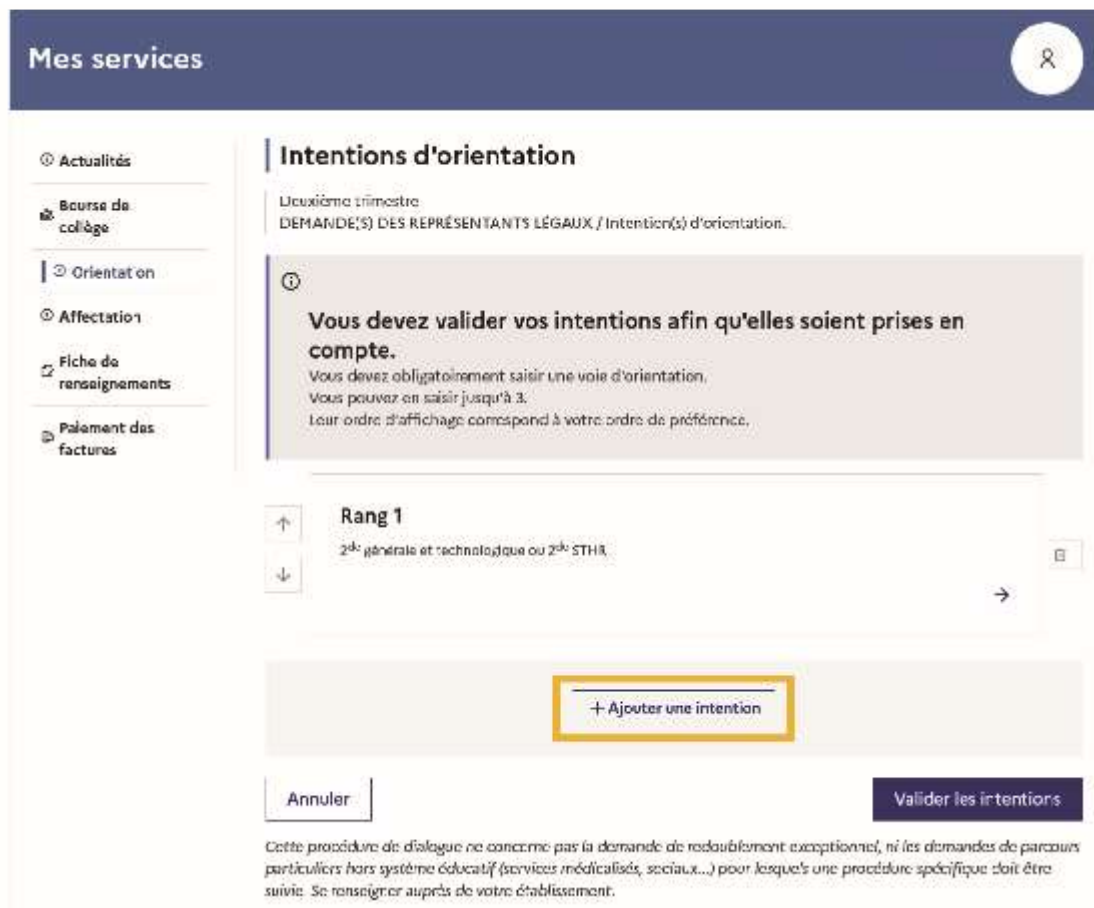
Le bouton Annuler supprime toutes les intentions et permet de recommencer une nouvelle saisie.

Lorsque les intentions ont été validées, l'annulation efface uniquement les modifications en cours, la saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR



Après la validation de la sélection de la 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, le récapitulatif de la sélection est affiché, il est possible de valider l'intention choisie afin qu'elle soit prise en compte et terminer la saisie ou d'ajouter une intention pour une autre voie d'orientation ou de modifier la sélection.



En choisissant la 2^{de} professionnelle, il est possible d'indiquer la spécialité ou la famille de métiers et pour la 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole la spécialité, si le paramétrage académique le permet. Il s'agit d'un champ libre permettant à l'établissement d'avoir des précisions sur le projet d'orientation de l'élève, il n'est pas nécessaire pour les familles de connaître parfaitement l'intitulé des spécialités et familles de métiers.

The screenshot shows a web application interface with a sidebar on the left containing 'Affectation', 'Fiche de renseignements', and 'Paiement des factures'. The main content area has a header 'Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte'. A modal dialog box titled '→ Rang 2' is open, containing the following text: 'Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.' Below this, it asks 'Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)' and provides three radio button options: '2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR' (with a sub-note 'STHR : Sciences et Technologies de l'Hôte l'Innove et de la Restauration'), '2^{de} professionnelle' (which is selected), and '1^{re} année de CAP ou de CAP agricole'. At the bottom of the dialog are 'Annuler' and 'Valider' buttons. In the background, there are also 'Annuler' and 'Valider les intentions' buttons.

Pour le choix de la 2^{de} professionnelle et de la 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole il est possible d'indiquer le statut envisagé, cette précision n'est pas obligatoire : statut scolaire et/ou statut d'apprenti.

The screenshot shows the same web application interface. The modal dialog box is now titled '2^{de} professionnelle :'. It contains the text 'Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum):' followed by a text input field. Below this, there are two checkbox options: 'Sous statut scolaire' (with a sub-note 'Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.') and 'Sous statut d'apprenti' (with a sub-note 'Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit être maintenu et se mettre à la recherche d'un employeur ; il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.'). At the bottom of the dialog are 'Annuler' and 'Valider' buttons. In the background, there are also 'Annuler' and 'Valider les intentions' buttons.

Mes services

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Rang 2
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

+ Ajouter une intention

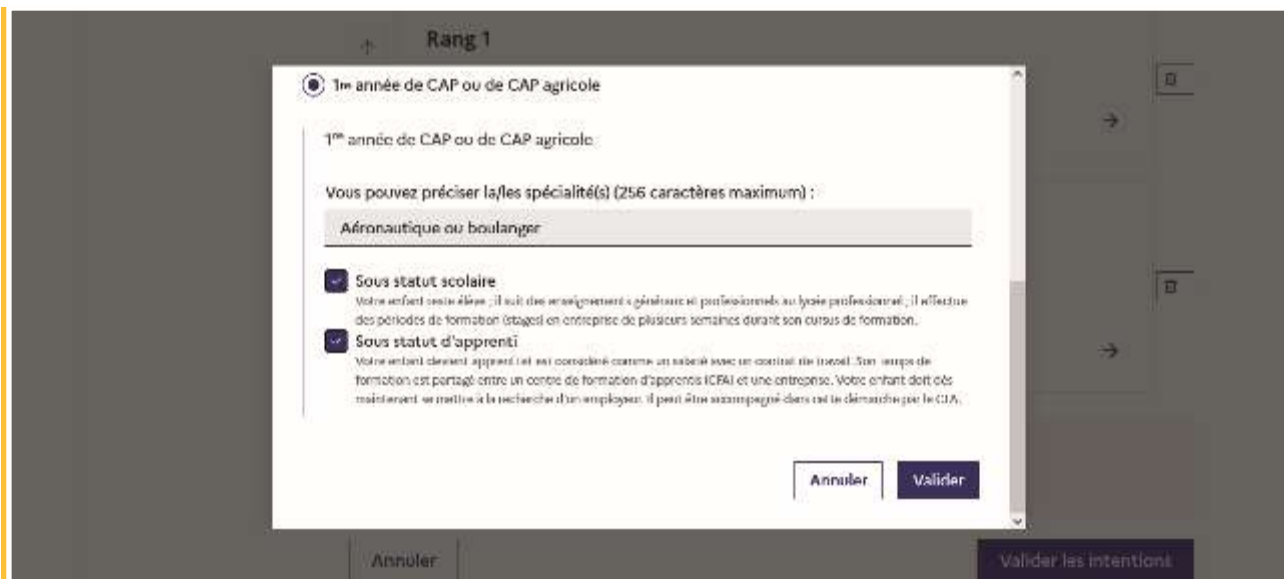
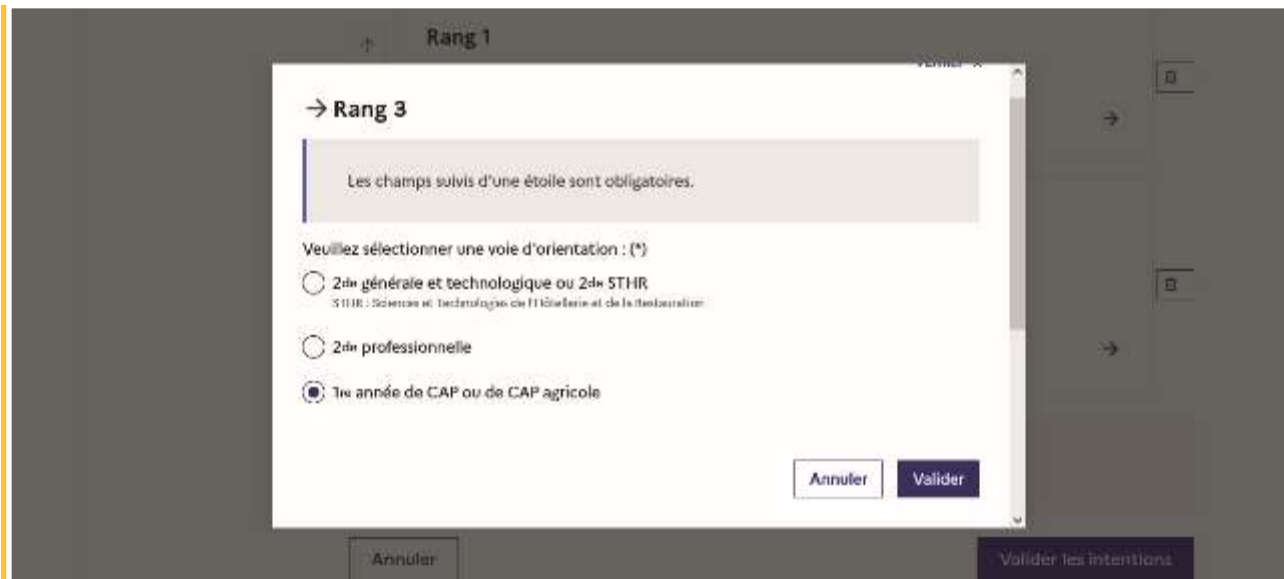
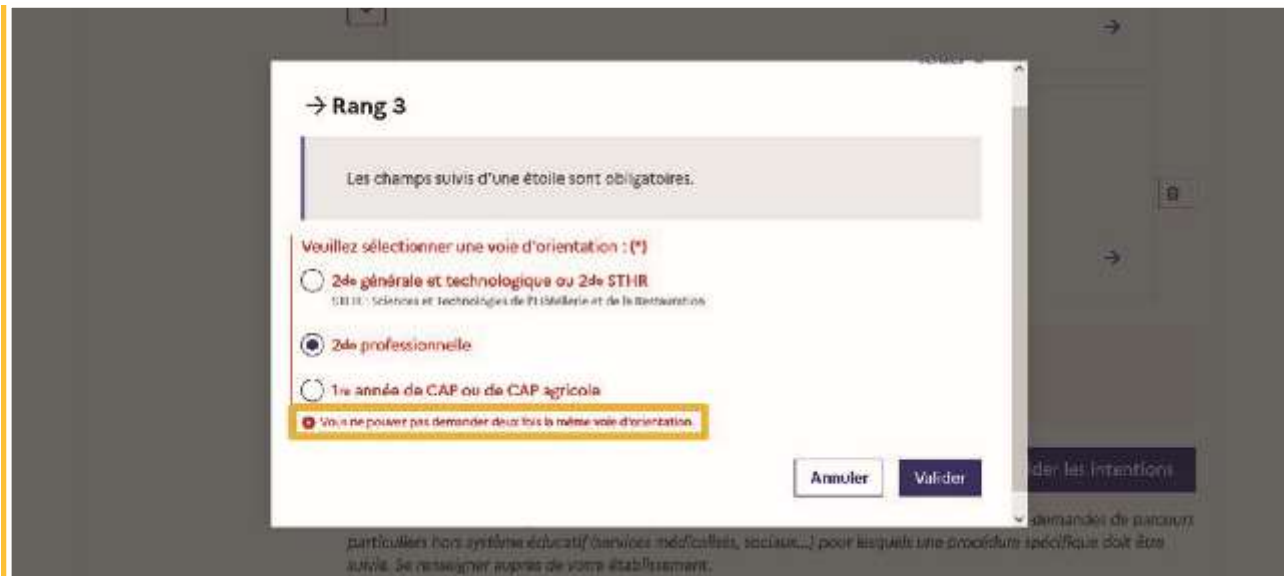
Annuler Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? Assistance

Sélection de plusieurs voies d'orientation

Si une voie d'orientation a déjà été saisie un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois, la saisie peut se poursuivre avec la sélection d'une autre voie d'orientation.



Le récapitulatif des intentions saisies est affiché, il est possible de les modifier.

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.



Rang 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STIR



Les intentions peuvent être modifiées



Rang 2

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire



Les intentions peuvent être reclassées



Rang 3

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire



Les intentions peuvent être supprimées



Annuler

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

L'annulation de la saisie supprime toutes les intentions saisies et permet de recommencer la saisie.

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

4. Validation des intentions d'orientation

Le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est affiché et doit être validé pour être enregistré.

Mes services

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2
1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Annuler

Les intentions ne sont pas enregistrées sans la validation

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.



Si le représentant légal ne valide pas les intentions saisies, celles-ci ne seront pas enregistrées : il n'y aura pas de courriels récapitulatifs ni de synchronisation avec Siecle Orientation. Vous pouvez visualiser dans Siecle Orientation les familles pour lesquelles il n'y a pas de saisies enregistrées, et les accompagner pour formuler leurs intentions d'orientation.

Un récapitulatif et un message s'affichent après la validation des intentions :

- transmission d'un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies à chaque représentant légal ;
- possibilité de modifier les intentions d'orientation saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

Modification des intentions

Seul le représentant ayant saisi les intentions peut apporter des modifications.

Le bouton **Modifier les intentions** permet d'activer la modification. Les intentions peuvent être reclassées, supprimées ou modifiées en cliquant sur les icônes correspondantes. La saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

The screenshot displays the 'Mes services' (My services) page. On the left is a navigation menu with options: Actualités, Bourse de collège, Orientation (selected), Affectation, Fiche de renseignements, and Paiement des factures. The main content area is titled 'Intentions d'orientation' and shows 'Deuxième trimestre DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation'. A confirmation message states: 'Vos intentions ont bien été validées. Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.' Below this, a note says: 'Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :'. Three intention levels are listed: 'Rang 1' (2nd professionnelle, spécialité(s) ou famille(s) de métiers, statut: apprenti, scolaire), 'Rang 2' (1^{re} année de CAP ou de CAP applicable, spécialité: Aéronautique ou boulanger, statut: apprenti, scolaire), and 'Rang 3' (2^{de} générale et technologique ou 2^{de} ST-R). A yellow callout box explains: 'Le bouton Modifier les intentions active la modification'. A dark blue button labeled 'Modifier les intentions' is visible. Another yellow callout box states: 'Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la date de fermeture du service indiquée par le chef d'établissement'. At the bottom right, there is a 'Je donne mon avis' button and the 'SERVICES PUBLICS' logo. A footer bar contains the text 'Une question, besoin d'aide ?' and an 'Assistance' button with a chat icon.

Les intentions saisies sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève, le courriel récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [ici](#) ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée » [ici](#).

Je consulte ma saisie

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : (ORIENTATION) Saisie des intentions d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 25/09/2023 à 16:04, nous vous remercions par ce message que votre(s) enfant(s) d'orientation a(ou) bien été enregistré(s) pour l'élève Prénom NOM.

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Pâtisserie restauration, relation enfant ou numérique
Statut : sans statut d'apprenti
Statut : sans statut
- Rang 2 : 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger
Statut : sans statut d'apprenti
Statut : sans statut
- Rang 3 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STDR

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement).

Le cas échéant le second représentant légal est également informé des intentions enregistrées.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

Courriel reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 19/09/2023 à 16:04 par M. Prénom NOM, nous vous informons par ce message que l'(les) intention(s) d'(oc)ulteur(s) aie(a) été enregistré(s) pour l'élève Prénom NOM.

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : Site professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Métellerie (cristallerie, bijouterie d'art ou numérique)
Niveau statut d'apprenti :
Niveau statut scolaire :
- Rang 2 : Site métier de CAP ou de CAP agricole
Spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger
Niveau statut d'apprenti :
Niveau statut scolaire :
- Rang 3 : Site générale et technologique ou Site STIR.

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (c'est-à-dire avant la fin de l'année scolaire par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande. En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement :

S'il souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher du représentant qui a saisi les intentions et, en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

5. Avis provisoires du conseil de classe, consultation et accusé de réception des familles

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Après l'ouverture du conseil de classe dans Siecle Orientation et le lendemain de la saisie des avis provisoires, le représentant légal peut consulter les avis du conseil de classe.

Comme pour l'étape de saisie des intentions, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre.

Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3^e pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

L'un ou l'autre représentant peut accuser réception des avis provisoires du conseil de classe, l'affichage des écrans est identique pour chacun à cette étape.

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :



Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

Rang 1 : 2^{de} professionnelle

Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique

Sous statut scolaire.

Sous statut d'apprenti.

Spécialité ou famille de métiers conseillée :

Hôtellerie restauration

Rang 2 : 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Avis favorable

Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger

Sous statut scolaire.

Sous statut d'apprenti.

Rang 3 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Avis favorable

Les familles peuvent consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations du conseil de classe

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

L'accusé de réception peut être effectué par l'un ou l'autre des représentants

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Retour des représentants légaux sur l'orientation

L'accusé de réception s'effectue en cochant la case puis en validant

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

Une fois l'accusé de réception saisi, il n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celui-ci. Les représentants légaux sont invités à prendre contact avec le chef d'établissement pour tout renseignement ou conseil.

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :



Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

Rang 1 : 2^{de} professionnelle

Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Sous statut scolaire.
Sous statut d'apprenti.

Spécialité ou famille de métiers conseillée :
Hôtellerie restauration

Rang 2 : 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Avis favorable

Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger
Sous statut scolaire.
Sous statut d'apprenti.

Rang 3 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Avis favorable

Retour des représentants légaux sur l'orientation

_____ a accusé réception des avis provisoires du conseil de classe le 03/10/23 à 08:50.

Si je souhaitez discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Je donne
mon avis

SERVICES
PUBLIQUES

Un message s'affiche lorsque le représentant a accusé réception de l'avis du conseil de classe

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

6. Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie

Mes services
👤

- Actualités
- 🏠 Bourse de collège
- 📍 Orientation
- 📄 Affectation
- 📄 Fiche de renseignements
- 📄 Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

ⓘ La saisie a été effectuée par un autre représentant de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui. En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.

🗨️ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?
Assistance 🗨️ 📄

7. Connexion de l'élève

Écran de consultation des intentions d'orientation

Orientation

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



La saisie doit être effectuée par un représentant légal.

🗨️ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

